



ENVIRONNEMENT

Nouvel interlocuteur pour commander son bac de déchets ménagers

Le service Gestion déchets ménagers, interlocuteur unique auprès des habitants

Désormais les habitants de la vallée de l'Hérault auront la possibilité de commander en ligne les bacs de déchets ménagers auprès de la communauté de communes. Auparavant géré par le Syndicat Centre Hérault, la communauté de communes a souhaité intégrer ce service, permettant ainsi à ses habitants d'avoir un interlocuteur unique.

Commander, remplacer ou réparer un bac de collecte

A partir **du 2 novembre**, les habitants de la vallée de l'Hérault pourront effectuer leurs demandes de bacs auprès du service Gestion déchets ménagers de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.

Le service est gratuit et les bacs sont livrés à domicile.

Comment faire ma demande ?

Les habitants doivent faire la demande [via le formulaire en ligne](#).

Ils pourront également contacter le service Gestion des déchets ménagers par mail : service.dechets@cc-vallee-herault.fr ou par téléphone au 04 67 57 65 63.

Un formulaire papier est également disponible en mairie.

Dans quel cas commander un bac de collecte ?

- ▶ Emménagement dans un nouveau logement qui n'est pas déjà muni de bacs
- ▶ Bac endommagé qui ne permet pas de bonnes conditions de stockage des déchets de collecte
- ▶ Bac disparu

RETOUR À LA LISTE



34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**